

# CONTRÔLE SOLAIRE

**Formulaire à nous retourner  
impérativement avant fin août pour  
intervention durant l'année !**

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Localité : \_\_\_\_\_

No de téléphone privé: \_\_\_\_\_

No de portable : \_\_\_\_\_

Adresse email : \_\_\_\_\_

Notes : \_\_\_\_\_

Je suis intéressé par un contrôle l'installation solaire pour un montant forfaitaire de :

**Frs 240.- + TVA**

Si le contrôle se fait en même temps que la pompe à chaleur, le montant forfaitaire est de :

**Frs 110.- + TVA**

En cas de défaillance de l'installation, veuillez cocher votre option pour la remise en état:

- Les réparations éventuelles feront l'objet d'un devis séparé.
- ROMAN SA est autorisé à effectuer lors du contrôle les réparations éventuelles suivantes :
  - remplacement du vase d'expansion 18lt ou 25 lt au prix forfaitaire de **Frs 200.- + TVA**
  - ajout d'eau glycolée au prix forfaitaire de **Frs 80.- de base + Frs 10.- par litre + TVA**

Le contrôle se fait généralement au printemps et en été.

Heures et jours de disponibilité durant la semaine: \_\_\_\_\_

Le contrôle comprend :

*Au niveau du fluide caloporteur :*

- mesure du pH, du degré de protection antigel,
- vérification de la pression du circuit et de l'absence de fuites visibles,
- contrôle des rejets de soupape, du vase d'expansion,
- vérification du débit du fluide solaire,
- contrôle de la pompe de circulation.

*Au niveau de la régulation :*

- vérification des paramètres,
- vérification des seuils d'enclenchement et déclenchement,
- contrôle de la cohérence de la lecture des sondes,
- contrôle des paramètres de température.

Lieu et date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_